

PRENDRE EN MAIN LE SITE DE FORMATION EN LIGNE DE L'OPCO SANTÉ

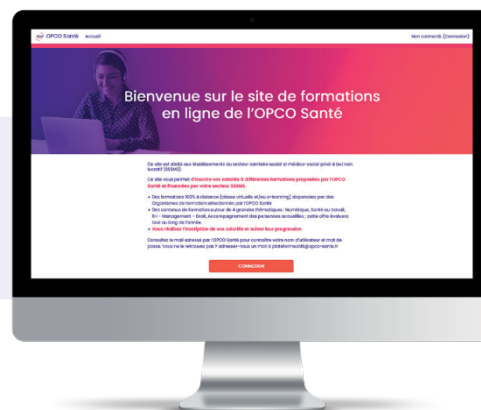
LE MOT DE L'OPCO SANTÉ

Depuis la crise sanitaire et pour assurer son soutien inconditionnel aux adhérents et aux salariés de ses branches, l'OPCO Santé s'est doté d'un site de formation en ligne. Sur le chantier du digital learning, nous avons franchi un certain nombre d'étapes depuis avril 2020. Nous avons fait évoluer le site de formation en ligne pour vous accompagner dans le développement de vos compétences.

Toutefois, ce site continuera d'évoluer sur plusieurs axes :

- **L'ergonomie et les fonctionnalités du site de formation en ligne** : nous travaillons avec notre prestataire pour vous apporter des améliorations en termes de reporting, d'accessibilité et d'ergonomie.
- **L'offre de formation** : l'offre de formation s'enrichira au fur et à mesure en collaboration avec les Commissions Paritaires Nationales de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CPNE) de Branches.

Soyez assurés de la mobilisation des équipes de l'OPCO Santé à vos côtés !
L'équipe projet de l'OPCO santé



PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SITE DE FORMATION EN LIGNE

Le site de formation en ligne est une plateforme qui permet de suivre des formations dispensées en distanciel par des organismes de formation sélectionnés par l'OPCO Santé. Chaque employeur éligible à cette offre de formation a un compte créé par les services techniques de l'OPCO Santé. Il reçoit un mail avec ses identifiants et le lien de connexion.

1. ACCÉDER AU SITE DE FORMATION EN LIGNE

Vous recevrez un mail automatique dès que votre employeur vous inscrira à une formation.

Ce mail vous indiquera :

- Vos identifiants : nom d'utilisateur et mot de passe
- L'intitulé de la formation
- Le lien de connexion qui vous permettra d'accéder au site de formation en ligne
- Des conseils pour suivre votre formation.

2. DÉCOUVRIR MON ESPACE PERSONNEL

Une fois connecté sur le site de formation en ligne, vous devez lire la politique de gestion des données du site et donner votre consentement pour continuer la navigation.

Puis, vous accédez à votre espace constitué de :

- **Une assistance et tutoriels** : cet espace permet de vous indiquer les moyens pour accéder à l'assistance technique et pédagogique si vous rencontrez des difficultés.
- **La programmation** : cet espace permet de télécharger un outil récapitulatif de l'ensemble de l'offre de formation du site.
- **Mon tableau de bord** : cet espace vous permet de retrouver l'accès aux formations sur lesquelles votre employeur vous a inscrit. Cet espace est le vôtre, vous pouvez le personnaliser avec votre photo.
- **L'offre de formation** : à travers les thématiques actuelles de formation : vous pouvez cliquer sur une thématique et découvrir les formations qui la constituent. Si vous êtes intéressé pour suivre une formation, il faut le demander à votre employeur. Seul votre employeur peut vous inscrire à ces formations.

PRENDRE EN MAIN LE SITE DE FORMATION EN LIGNE DE L'OPCO SANTÉ

3. SUIVRE LA FORMATION

Dans votre tableau de bord, vous cliquez sur le cartouche de la formation souhaitée.

L'espace de la formation s'ouvre.

Lisez la présentation de la formation : cela vous permettra de connaître les objectifs de la formation, son déroulé pédagogique (les activités que vous allez réaliser) et les coordonnées de la personne dédiée de l'organisme de formation qui pourra vous aider en cas de difficultés technique lors de certaines activités ou des questions sur le déroulé de la formation.

Vous pouvez à présent suivre les activités pédagogiques de votre formation.

En établissement, certains aménagements préalables sont nécessaires pour réaliser la formation :

- Un aménagement du temps par l'employeur
- La mise à disposition d'un espace individuel et silencieux

En télétravail, pour le bon déroulement de la formation, il est nécessaire de vérifier que l'activation du VPN n'empêche pas l'accès aux classes virtuelles et aux webinaires.

Avant de commencer, des points de contrôle techniques sont à vérifier :

- Mise à jour récente de votre ordinateur
- Attention au pare-feu, filtres anti-spam et VPN qui peuvent bloquer l'accès à la plateforme, aux mails et aux classes virtuelles
- Pensez à contacter l'administrateur system de votre établissement si vous ne recevez pas les mails de notification de la plateforme OPCO Santé
- Attention à l'usage des « clients légers », matériel informatique fréquemment utilisé par les professionnels de santé et non adapté aux classes virtuelles et webinaires

4. SUIVRE MA PROGRESSION PÉDAGOGIQUE

Le suivi se réalise dans chaque formation.

Dans votre tableau de bord : Accédez à l'espace de la formation en cliquant sur son cartouche (le pourcentage de progression global apparaît en dessous de ce cartouche)

L'espace de la formation s'ouvre. Vous pouvez visualiser :

- Le nombre d'activités à valider
- Le nombre d'activité que vous avez terminé
- Le pourcentage de progression total
- Le temps que vous avez passé dans la formation

Votre employeur peut également suivre la progression de vos formations.

ASSISTANCE TECHNIQUE ET PÉDAGOGIQUE

Vous rencontrez une difficulté, vous avez une question :

- Sur la formation : son déroulé, une difficulté pour commencer une activité ou y accéder : contactez la personne dédiée de l'organisme de formation. Ses coordonnées sont indiquées dans l'espace de la formation.
- Sur le site de formation en ligne : une question plus générale, une idée d'amélioration : n'hésitez pas à nous adresser un mail à plateforme.LMS@opco-sante.fr

Sur le site de formation en ligne, des conseils, des astuces et autres informations techniques vous sont communiqués dans la rubrique « Assistance et tutoriels » n'hésitez pas à les consulter.

